



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 15 décembre 2021

Comptes prévisionnels de l'agriculture 2021 : Des charges qui explosent

Les comptes nationaux prévisionnels de l'agriculture pour l'année 2021 sont parus ce jour. Le résultat brut de la branche agricole s'améliore de 16 %. Cette augmentation attendue provient essentiellement de l'amélioration des prix de vente de la totalité des productions agricoles, excepté le porc. En effet, la relance économique, la reprise de la consommation, notamment en restauration hors domicile, et le moindre niveau d'importation à cause de la crise ont fortement amélioré les prix des productions agricoles par rapport à 2020.

Le résultat brut cache néanmoins des disparités entre les filières : il progresse pour les céréales (+46%) ou les betteraves grâce à une production haussière, mais il recule pour les fruits et le vin (-13%) à cause d'une production impactée négativement par le gel printanier.

Dans le secteur animal, le résultat brut est stable, mais très fragile : l'explosion des charges corrélée à des cotations augmentant de manière beaucoup plus modérée conduira en 2022 à un effet ciseau qui remet en question le maintien même de l'activité d'élevage.

Ces résultats sont à mettre en regard avec ceux de l'année 2020. Les résultats des exploitations par orientation économique de l'année 2020 ont également été publiés, et affichent une baisse des Résultats Courants Avant Impôts par Unité de Travail Non Salariée (RCAI/UTANS) de 10 % par rapport à 2019 : la moitié des exploitations agricoles ont un RCAI/UTANS inférieur à 20 000 euros par an, en particulier les éleveurs et les céréaliculteurs ; plus généralement, les agriculteurs français n'atteignent pas le niveau des voisins européens comme l'Allemagne et le Royaume-Uni.

Si ce résultat prévisionnel semble s'améliorer en 2021, cela reste à confirmer et ne sera sûrement pas le cas en 2022 : l'impressionnante flambée des charges agricoles ces derniers mois, que ce soit l'énergie, les engrais ou l'alimentation animale, est bien plus rapide que la hausse des prix agricoles et grèvera une fois de plus le revenu agricole.

Dans ce contexte de prix et de charges de plus en plus volatils, nous rappelons qu'il est impératif de permettre aux agriculteurs de bénéficier d'un retour de la valeur sur leur exploitation et de gagner en compétitivité pour tirer un revenu décent de leur activité et ainsi d'être en capacité de relever le défi de la souveraineté alimentaire à long terme. Par conséquent, la loi Egalim 2 doit être appliquée strictement par tous les opérateurs des filières.

Enfin, alors que les Français font face à l'augmentation du prix de tous les biens essentiels comme les carburants, le gaz ou la téléphonie, la FNSEA tient à rappeler que ce n'est pas aux agriculteurs de supporter, seuls, le maintien du pouvoir d'achat des consommateurs avec des prix de l'alimentation tirés vers le bas, mais qui ne permettraient pas le maintien de leurs propres revenus. L'alimentation a un prix, celui du travail quotidien des agriculteurs.

Contact presse :

FNSEA : Sabri Derradji – 06 21 16 80 84 – sabri.derradji@reseaufnsea.fr